

Visioconférence

« Une programmation musicale éthique et en circuit-court dans mon tiers-lieu »

jeudi 26 janvier 2023

Nous avons souhaité aborder ce thème en visioconférence car 41% des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine proposent une offre artistique et culturelle (source : Panorama des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine 2022, Données issues du Grand Recensement 2022 provenant de 226 tiers-lieux de la région (basées sur l'activité de l'année 2021).

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par les intervenants mais également par les participant.e.s au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

Objectifs

- Sensibiliser les tiers-lieux sur l'importance de soutenir la création indépendante, la diversité culturelle et l'emploi dans le secteur culturel
- Créer un espace de dialogues autour de ces enjeux et échanger sur la manière dont les tiers-lieux peuvent s'en saisir
- Présenter la spécificité du label musical Bâbord qui pourrait avoir un intérêt pour les tiers-lieux

Partenaires - intervenants

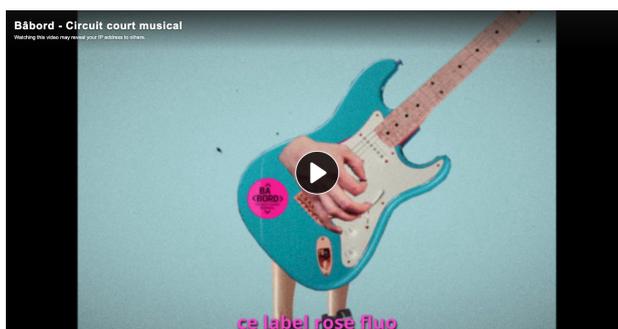
- Pauline Gobbin du label musical [Bâbord](#) - pauline.gobbin@kieki.fr
- Léa Gilbert du [RIM](#) - lea.gilbert@le-rim.org
- Nicolas Mayeux, facilitateur du [Bêta](#) à Angoulême (16) - saxifraga.asso@gmail.com

Grands axes évoqué

Bâbord

Bâbord est un label de qualité initié par des producteur(trice)s de musique qui souhaitent travailler autrement. Ils sont tous installés en Nouvelle-Aquitaine, comme la majorité de leurs partenaires. Les musiques et les artistes qu'ils produisent viennent de tous les horizons.

Découvrez le label en vidéo en cliquant ci-dessous sur l'image.



Pauline Gobini - [KiéKi musiques](#), a initié une idée de label, au sens de label bio, AOC, équitable, qui conviendrait à la production musicale. 2 ans de travail coopératif engagés avec le RIM, des producteurs de musique enregistrée et live, des radios, des festivals, des salles de concerts ont permis de réfléchir à ce label appliqué à la musique pour accroître la visibilité des productions musicales régionales, indépendantes et durables auprès du grand public. Ce travail a permis également de revenir sur les questions de réussite, d'interroger les relations de proximité.

Ce label existe officiellement depuis maintenant 1 an par le dépôt des statuts de l'association et existe publiquement depuis quelques jours via le site internet et les réseaux sociaux.

Il y a une volonté de parler aussi à tous les lieux qui reçoivent des concerts pour les embarquer dans cette histoire d'où cette présentation.

Pourquoi ce label ?

“Pour que vous tendiez l'oreille vers la musique qui est fabriquée près de chez vous ! Pour que vous repérez la production musicale indépendante, qui propose une alternative aux majors ou aux grands industriels du spectacle.

Et parce qu'on ne tient pas qu'à vos oreilles, nous avons aussi imaginé cette labellisation pour encourager des pratiques responsables dans nos métiers (en termes d'emplois, de mixité, d'environnement et de solidarité).”

Engagement

“Bâbord garantit que l'artiste labellisé est produit en circuit court.”

Une majorité des partenaires et prestataires sont installés en Nouvelle-Aquitaine et s'engagent selon 4 critères :

1/ CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salarier tout le plateau (artistique et technique) – Critère obligatoire
- Appliquer la convention collective, sa grille de salaires et de défraiements
- Respecter le ratio 1 salarié = 1 stagiaire ou 1 service civique maximum
- Favoriser les stages rémunérés
- Embaucher par compétences recherchées (éviter les fiches de poste trop polyvalentes)
- Garantir un environnement de travail correct (poste de travail, matériel, téléphone professionnel...)
- Respecter la frontière temps professionnel et privé (droit à la déconnexion, horaires...)
- Utiliser les dispositifs d'aide à l'emploi (pour embaucher, éviter les temps partiels...)
- Faire de la pédagogie sur les salaires + cc auprès des organisateurs
- Penser un parcours de formation

2/ ENVIRONNEMENT ET ECORESPONSABILITÉ

- Effectuer un bilan carbone + s'engager à réduire de 10% par an
- 1 à 2 réunions en interne par an pour penser les améliorations, prévoir une formation
- Au moins 50% du catalogue est installé en région Nouvelle-Aquitaine
- Privilégier au maximum les prestataires locaux (studios, imprimeurs, photographes, vidéastes, location de matériel...)
- Éco-conception des spectacles (fiches techniques légères, demande de backline et mutualisation de matériel quand co-plateaux pour privilégier les déplacements en train)
- Adapter le rider : catering (produits locaux, de saison, privilégier les repas végétariens)
- Encourager à la réduction de plastique (suppression de l'éco cup annuelle, prévoir des gourdes...)

- Favoriser les outils numériques libres
- Hygiène numérique : limiter le stock de données
- Communication : préférer les médias locaux aux sponsorings de réseaux sociaux
- Assouplir la clause d'exclusivité territoriale pour faciliter les tournées

3/ EGALITE DES GENRES ET MIXITE

Structure :

- Avoir une direction paritaire (bureau associatif / co-direction)
- Nouvelle embauche : avoir une pré-sélection paritaire (aka short list)
- Avoir une équipe salariée composée d'au moins 30% de femmes
- Communication inclusive/non sexiste (visuels, rédaction, représentations)

Artistes :

- Avoir un catalogue d'artistes composé d'au moins 30% de femmes
- Promouvoir des initiatives (more women on stage, majeures, plateforme Wah!) auprès des artistes et des organisateurs d'événements
- Encourager à la mixité sur scène et en technique

VHSS et lutte contre les discriminations

- Afficher des supports de communication sur les questions des VHSS dans la structure
- Former les équipes (gouvernance, salariés, bénévoles...)
- Définir un référent pour les questions de VHSS
- Mener une enquête interne et sanctionner toute discrimination, tout harcèlement, toute violence – Critère obligatoire

4/ NOUVELLES ET BONNES PRATIQUES

Transparence

- Mettre à disposition des équipes artistiques et techniques le budget de production
- Informer des cachets et royautés les membres du projet

- Mettre à disposition les budgets synthétisés de l'ensemble du catalogue

Loyauté

- Tarification et redistribution juste (cachets, royautés, facilité des déclarations Sacem)
- Équité des salaires dans les groupes (max 1 > 4 dans les groupes // max 1 > 3 dans la structure)
- S'engager pour le droit de suite

Émergence

- Investir minimum 20% du chiffre de la production en faveur d'artistes émergents régionaux

Solidarité

- Adhérer à un réseau professionnel ou syndicat (hors Bâbord) ou prendre part à un projet de coopération
- Routing concerté (encourager les lieux à coopérer pour une tournée, clause d'exclusivité allégée, solidarité entre chargé(e)s de diffusion)
- Redistribuer sa « part » annuelle de taxe d'apprentissage à un organisme local agréé sur son territoire régional

Ces 4 critères, tous les adhérents en sélectionnent une partie (au minimum 20) où ils sont déjà engagés et en sélectionnent d'autres en tant qu'objectifs à atteindre dans les prochaines années. Tous les ans, 1 nouveau de leur choix s'ajoute à leurs objectifs d'amélioration des pratiques.

Il s'agit d'une marque collective déposée à l'INPI, sans processus de contrôle par un tiers, la marque collective vit dans un cadre de confiance pour l'heure. Ceux qui veulent, rejoignent Bâbord. Il est constaté que ceux qui souhaitent rejoindre Bâbord sont déjà dans cette démarche. La posture est d'encourager l'évolution des pratiques.

1ère démarche de labellisation dans la musique, Bâbord est un logo qui sera présent sur les disques, affiches de concerts, programmations de festivals pour attirer votre attention sur les artistes produits en Nouvelle-Aquitaine.

Pour l'heure, il n'y a pas d'équivalence dans la musique. Il y a certes des dispositifs qui permettent de s'engager collectivement comme "[Drastic on Plastic](#)" pour encourager les festivals à réduire les déchets plastiques, ici il s'agit de sensibiliser le grand public.

Soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et le CNM, Bâbord est en discussion avec des collectivités soucieuses de ces enjeux.

L'expérience du Bêta (16)

Nicolas est coordinateur du Bêta, lieu de travail, de production et d'expérimentation culturelle à Angoulême (16).

Objectifs du Bêta

- Créer des passerelles entre différents champs culturels et artistiques grâce à l'occupation d'un lieu fixe comme outil de travail partagé
- Favoriser la transmission de savoirs et de pratiques .
- Créer des espaces d'expressions et de convivialité être un soutien pour les réseaux coopératifs, solidaires.
- Proposer un rapport nouveau dans l'accueil du public.

La pièce principale

Une salle polyvalente, pensée comme un grand salon, permet l'accueil d'une programmation articulée à la vie du café associatif.

Au départ, avant la création de l'association Saxifraga qui gère le Bêta aujourd'hui, ce sont plutôt des histoires de colocations. En parallèle de leurs études, les fondateurs ont accueilli des projections, des concerts, et sont devenus un point de chute officieux pour des personnes en tournée. Par cette expérience, le désir de lieu s'est accru. En 2017, ils ont structuré l'association et ont cherché à investir ce lieu pour en faire un lieu de diffusion.

Contexte local et enjeux de diffusion

Il faut savoir qu'à Angoulême, il y a un vivier créatif (écoles de documentaire, d'animation, des beaux-arts entres autres) mais peu d'espace de diffusion. Après quelques événements dans l'espace public, l'identité s'est écrite et chacun des membres du collectif a apporté son influence (art de la rue, musique, théâtre, pratiques amateurs...) qui ont permis un début de reconnaissance et facilité l'accès au local.

La programmation est très éclectique, ce sont finalement les gens qui viennent à eux. C'est une histoire de bouche à oreille. Ils reçoivent un certain nombre de mails dans le champ de la création, de la musique, de la radio, du spectacle vivant. Il y a également des gens qui viennent créer une programmation avec eux. La ligne de force est plutôt dans le fait d'accueillir une diversité tant des pratiques que des publics.

A l'année au final, ils ont 50 à 60 événements culturels qui se fabriquent : conférence, pratique radiophonique, cinéma documentaire, projection, musique...

Nicolas est le seul salarié à temps partiel, reçoit et coordonne cette programmation avec le collectif pour les deux mois à venir, pas plus, c'est dynamique. Le coeur de la coordination

est la question de l'accueil et des conditions techniques puis l'accueil en termes d'hébergement et d'alimentation qui repose essentiellement sur le bénévolat.

Ensuite il y a quelque chose d'empirique qui s'installe, l'équipement s'améliore entre autres. Ils tirent parti de toutes leurs expériences pour parfaire cette qualité d'accueil.

En période de vacances scolaires, ils essaient de monter des résidences artistiques qui alimentent la vie du café.

Ils travaillent également en complémentarité avec la NEF, SMAC d'Angoulême, qui produit des concerts. Il se trouve que certains artistes ne correspondent pas à la cible de la NEF, et réciproquement, ainsi ils se trouvent accueillis au Bêta. Autre exemple, la NEF a pu financer la production d'artistes diffusés au Bêta qui a une économie minimaliste et dont les échanges sont plutôt non monétaires, à savoir mise à disposition d'espaces et catering.

Questions

Nous développons un café associatif. On se demande si on ne déléguerait pas la programmation artistique et culturelle. Est-ce que ça serait l'un des services de Bâbord ? Est-ce que dans l'idée de circuit court, il existe un réseau pour mutualiser la programmation et réduire les coûts ?

[La Distillerie de vies](#) - Saint-Pierre de Maillé (86), on ne sous-traite pas, on ne fait pas de la programmation mais de l'accueil et on répond aux sollicitations des artistes qui nous contactent. On sert de bouche trou dans les tournées. On les héberge et on les nourrit, ils font un concert au format qu'ils veulent. En général c'est l'été, on est en extérieur sur un théâtre de verdure (max 100 personnes). On est associé avec 4 autres tiers-lieux dans un périmètre de 30 km (Saint-Pierre de Maillé, Dissay, Lésigny, Chauvigny), et on fait tourner autant que faire se peut, les artistes sur ces différents tiers-lieux. C'est donc pour partie des accueils communs. On est en coordination plutôt qu'en sous-traitance.

[PicNic](#) - Arette (64), on se retrouve dans les propos de Nicolas et d'Hélène, on essaie de rester dans cette notion d'accueil et de spontanéité et pas dans une logique de programmation. Cela se construit au fil des mois, en fonction des artistes qui viennent travailler sur les lieux. Cela se passe grâce au bouche à oreille entre artistes. Cela fait 3 ans qu'on est sur un accueil régulier avec peut-être une 20aine d'événements dans l'année. On voit bien que ce sont les artistes qui nous contactent pour venir sur le lieu pour travailler ou jouer, aussi on est plutôt sur une restriction du fait de nos capacités d'accueil mais on organise un accueil en lien avec des équipements municipaux. On est en zone de montagne, on fonctionne par vallée et donc on travaille à leur rayonnement sur les 2 ou 3 vallées autour pour qu'ils puissent enchaîner des dates. En complément, certains artistes locaux nous repèrent pour les aider à s'intégrer dans un réseau qui les dépasse au démarrage de leurs pratiques.

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »



Bâbord, oui on peut être ressource, l'idée est bien sûr de créer plus de ponts. Sur la licence d'entrepreneur, on n'a pas vocation à accompagner les tiers-lieux, ni la Coopérative mais on peut échanger de vive voix pour s'entraider. En revanche, [le RIM](#) peut accompagner.

Remarque : cette démarche se fait entièrement en ligne.

En Bourgogne Franche Comté, le réseau des tiers-lieux historiquement réunis autour du numérique présentent conjointement enjeu de diffusion artistique et culturelle. Est-ce que le label a prévu de sensibiliser les tiers-lieux sur les enjeux économiques des artistes et techniciens qui interviennent sur les plateaux ?

REX Nicolas - [Le Pestacle](#), participe à l'accompagnement des micro structures culturelles de Bretagne où se posent la question de la mutualisation de la programmation entre les lieux et de la paye. Plusieurs structures vont mutualiser la création d'un poste pour faciliter l'administration de la diffusion et de la rémunération des artistes.

En Nouvelle-Aquitaine,

- se rapprocher du groupement d'employeur d'[AGEC&CO](#) et de [CONFER](#) spécialisé dans les richesses humaines du secteur culturel.
- retrouver une liste d'artistes locaux sur le webzine du RIM : [le Rayon](#) et son pendant physique, un bac à disques, pour vendre les productions indé' dans votre structure.

Bâbord peut en effet accompagner à l'identification des dispositifs de soutien à la diffusion.

A Arette, on est dans une pratique du prix libre sans quoi certain ne pourrait participer et le tiers-lieu complète pour rémunérer les cachets et sur l'année ça se complète, cela est rendu possible par un fort engagement bénévole.

Bonus

[le RIM](#) : Le RIM rassemble les acteurs des musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine autour d'un développement équitable, coopératif, solidaire et durable de la filière. Ces acteurs œuvrent dans les domaines du spectacle vivant, de la musique enregistrée, de la transmission, des médias et de la structuration. Le RIM est là pour les fédérer, les accompagner, les valoriser, les représenter et co-construire avec l'ensemble de ses partenaires.

[AGEC&CO](#) : AGEC&CO est un groupement d'employeurs des secteurs de la culture et de l'économie créative en Nouvelle-Aquitaine. En regroupant les besoins à temps partiels des adhérents, il construit des emplois à temps pleins partagés dans les domaines tels que le théâtre, la danse, la musique, le patrimoine, les arts visuels, le cinéma, le livre, ...

Association de l'économie sociale et solidaire, AGEC&CO s'inscrit dans une dynamique durable de concertation et de construction des parcours des salariés. En réponse aux besoins identifiés, le groupement d'employeurs a pour objectifs de pérenniser l'emploi

culturel, responsabiliser les employeurs, favoriser la montée en compétences et assurer la mise en réseau des acteurs. Ses actions sont menées dans une démarche collective d'amélioration de la qualité de vie au travail et de promotion de nouvelles formes d'emploi.

[CONFER](#) : L'organisme de formation et conseil CONFER, structuré en SCIC, a pour objectif de produire, dans un intérêt collectif, des services de formation et de conseil ayant un caractère d'utilité sociale au profit du secteur culturel de Nouvelle-Aquitaine.

Né des réflexions de professionnel.le.s du secteur culturel et de l'économie créative, CONFER s'appuie non seulement sur ce réseau d'expert.e.s pour organiser la remontée des besoins en formation mais également sur les futur.e.s bénéficiaires. C'est à travers la coopération que CONFER construit et développe des services dédiés au secteur.

[le Rayon](#) : Comme dans un rayon de supermarché, la musique c'est des gros industriels et des petits producteurs locaux. Le Rayon du RIM te propose de partir à la découverte de la musique produite près de chez toi, en Nouvelle-Aquitaine.

Sorties de disques, chroniques, interviews, clips... le Rayon du RIM s'écoute, se lit et se regarde ici même. Il se visite et se fouille aussi, dans un bac à disques installé chez nos points de vente partenaires, sur l'ensemble du territoire.

Le Rayon est fabriqué avec amour par le RIM – Réseau des Indépendants de la Musique.

[Le pestacle - Exploration des tiers-lieux culturels](#)

[Ecosystème en Haut-Béarn et plus](#)

